



Rapport 2013

# Développement Durable



# ÉDITO

Pour assurer un développement équilibré aux générations futures, il nous faut prendre en considération de multiples facteurs mondiaux, globalisés, le réchauffement climatique, l'accroissement des inégalités, l'épuisement des ressources, l'augmentation de l'empreinte écologique... et ainsi faire évoluer nos comportements.

Chaque territoire a la responsabilité de décliner ces enjeux à son échelle, de se les approprier en fonction de ses propres spécificités et de son mode de fonctionnement. Que l'on réside en France, au Japon, à Villefontaine ou à Niamey, nous participons tous à la construction du monde de demain. Mais les réalités dans lesquelles nous évoluerons n'en seront pas moins différentes.

A l'échelle de la CAPI, cinq axes stratégiques :

- mobilité/déplacements/transports ;
- aménagement du territoire ;
- développement économique ;
- équité sociale et solidarité ;
- gouvernance, coopération intercommunale et métropolisation ;

ont été identifiés pour faire de ce territoire un espace de vie dynamique, attractif situé entre ville et nature.

**Pris en compte suffisamment en amont, ces enjeux représentent une opportunité pour penser sereinement le développement du territoire, appréhender l'action publique dans son**

**spectre le plus large et répondre aux évolutions de la société. Pour cela, la CAPI a organisé sa réflexion autour des principes du développement durable, en intégrant dans une perspective unique les champs économiques, écologiques et sociaux.**

Véritable **colonne vertébrale qui structure l'ensemble des réflexions et des décisions engagées**, le développement durable permet de mettre en cohérence des intérêts a priori contradictoires, comme le développement économique, les enjeux environnementaux, les besoins de déplacements et de communication, la préservation des zones agricoles, les besoins en matière d'habitat, ou encore les enjeux climatiques.

Ce travail pour être pertinent, se **construit en transversalité et en partenariat avec l'ensemble des acteurs du territoire**. Avec la Communauté de Communes des Vallons de la Tour pour le Plan Climat Energie Territorial, avec l'ensemble des partenaires institutionnels et économiques pour la structuration de la plateforme ASTUS\* Construction, avec les distributeurs d'énergie pour développer des opérations de rénovation énergétique de l'habitat, ou encore les associations locales pour les plans de gestion des espaces naturels.

En s'engageant dans ces démarches qui demandent une gouvernance nouvelle, territoriali-

sée, la CAPI s'investit tout autant dans des actions stratégiques, prospectives, que dans des projets à la répercussion immédiate pour ses habitants et ses entreprises.

**Certaines mesures, ainsi, demandent un travail prospectif à long terme. Souvent moins visibles, elles n'en sont pas moins nécessaires pour anticiper un projet territorial, réussir à concilier certains enjeux sans les opposer**, et tenter de les mettre en cohérence. C'est tout le travail qui est réalisé au travers de projets transversaux, structurants, comme le Plan d'Aménagement Durable (PAD), qui proposera un cadre de référence pour l'aménagement du territoire, le Plan Climat Energie Territorial (PCET), qui s'attache à proposer un plan d'action répondant aux enjeux climatiques et énergétiques, le schéma vélo qui permettra de promouvoir une alternative aux déplacements en voiture, le schéma eau qui vise à maintenir la qualité et l'approvisionnement en eau, ou encore la stratégie d'accueil des entreprises qui encourage un dynamisme et un volontarisme économique sur le territoire.

**D'autres mesures produisent des effets immédiats**. La refonte du réseau RUBAN permet dès aujourd'hui de proposer un service de transports en commun capable d'offrir une alternative aux déplacements en véhicule individuel. L'adaptation des amplitudes horaires d'ouverture des crèches

\* : Mots ayant un renvoi au glossaire



permet de répondre aux besoins des familles actives. L'accompagnement technique, le soutien financier proposés aux habitants sous diverses modalités pour la rénovation énergétique de leur logement influent tant sur les modes de production et de consommation d'énergie que sur les budgets des familles les plus modestes. La mise en place de la plateforme ASTUS\* permet de structurer l'ensemble des acteurs de l'écoconstruction autour d'un pôle d'expérimentation, d'échange et d'innovation.

Contribuer au changement, enfin, c'est aussi **insister sur la valeur d'exemplarité de l'administration**. Mettre en œuvre un Plan de Déplacement de l'Administration (PDA), poursuivre une démarche globale d'économie d'énergie, tendre vers une gestion respectueuse de l'environnement, tout en luttant activement contre les plantes invasives ou allergènes, c'est à travers ces actions novatrices que la collectivité interroge ses pratiques et évolue dans ses méthodes de travail.

Ce rapport du développement durable, ainsi, est l'occasion de faire un point sur les actions engagées au cours de l'année, mais **c'est avant tout une opportunité pour prendre du recul, s'approprier une dynamique partagée, souligner la continuité et la cohérence des politiques engagées, leur transversalité, et envisager les perspectives pour 2014 et les années à venir.**

**C'est une démarche de fond, dans laquelle il est nécessaire de persévérer, qui doit participer à une prise de conscience des enjeux qui conditionneront les années futures, tenter d'y apporter des réponses concrètes, pour ne plus consommer à crédit les ressources de la planète et assurer notre avenir et celui des générations futures.**

**JEAN PAPADOPULO,**

Vice-Président Développement Durable CAPI



\* : Mots ayant un renvoi au glossaire

# > SOMMAIRE

> Notre politique de développement durable	05
> Nos compétences et nos échelles d'intervention	05
> Nos démarches transversales de gouvernance	06
> Nos actions de sensibilisation au développement durable	08
> AXE 1	
Intégrer en amont la préservation et la valorisation de la biodiversité, des milieux et des ressources	09
> AXE 2	
Articuler urbanisme, habitat, mobilité et équilibre des espaces dans un objectif notamment de lutte contre le changement climatique et de protection de l'atmosphère	11
> AXE 3	
Renforcer le développement économique par l'innovation suivant des modes de production et de consommation responsables	14
> AXE 4	
Rechercher l'épanouissement de tous les êtres humains, la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et générations	17
> AXE 5	
Devenir une collectivité exemplaire en intégrant en interne les enjeux du développement durable	21
> Synthèse	24
> Glossaire	27

# ➤ NOTRE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

## Notre ambition, être une « agglomération durable »

C'est l'engagement pris dans le plan de mandat par les élus de la CAPI en 2010. Ils ont souhaité prôner un développement du territoire qui soit attractif, créateur d'emplois, qui préserve ses ressources naturelles et cherche à promouvoir une équité sociale.

En s'appuyant sur les piliers du développement durable, la CAPI s'est engagée à développer 5 axes stratégiques tout en garantissant également des principes d'actions alliant participation, transversalité et amélioration continue.

Au regard des principaux enjeux de son territoire, qui sont l'aménagement, la qualité de l'eau, les transports alternatifs à la voiture, la performance énergétique et l'accès à l'emploi et à la formation, la CAPI cherche à apporter des solutions durables et efficaces.

# ➤ NOS COMPÉTENCES ET NOS ÉCHELLES D'INTERVENTION

## Les principes du développement durable

La CAPI dans ses domaines de compétences (rôles et missions qui sont les siennes) cherche à mettre en œuvre les principes du développement durable et en a fait le fil rouge de ses politiques et missions de services publics pour répondre aux enjeux de demain et garantir une plus grande efficacité et efficacité de son développement.

Que se soit directement ou indirectement par l'intermédiaire de ses délégataires ou prestataires ou partenaires publics et privés, sur son propre fonctionnement ou dans ses politiques publiques, la CAPI intervient à plusieurs échelles dans la mise en œuvre du développement durable. Elle mobilise des partenariats à l'échelle territoriale la plus pertinente (Pôle Métropolitain,

l'Entente des 8 intercommunalités du Nord-Isère ELENIS\*, les quartiers prioritaires de la politique de la ville, le partenariat avec la Communauté de Communes des Vallons de la Tour dans le PCET\* et le GPRA\*...) et intervient dans le quotidien des habitants et des entreprises mais aussi pour préparer l'avenir sur des questions prospectives.

\* : Mots ayant un renvoi au glossaire

# ➤ NOS DÉMARCHES DE GOUVERNANCES TRANSVERSALES



## LEGENDE :

1 Vue aérienne du territoire

## Le GPRA

La CAPI est soutenue par la Région dans le cadre de la politique des Grands Projets structurants Rhône-Alpes qu'est la construction durable (enveloppe du bâtiment, usages et assemblages). Ce partenariat est concrétisé par un Protocole d'accord qui décrit l'engagement du territoire, son ambition, son organisation, et le plan d'actions avec les modalités financières correspondantes, pour une durée de cinq ans (2011-2015). En 2013, la plateforme ASTUS\* construction a démarré son activité. Structurée autour de 3 pôles constituant son offre de services, elle vise à centraliser dans un même lieu un espace de prototypage, offrant des plateaux techniques pour tester et mettre en œuvre les innovations, un pôle de travail collaboratif ouvrant au plus grand nombre la possibilité d'accéder à des outils de fabrication, et enfin un pôle de construction numérique pour modéliser des représentations virtuelles des projets à développer.

La CAPI est également engagée dans le programme européen CABEE\* pour travailler sur les projets exemplaires sous maîtrise d'ouvrage publique en matière de construction durable.

## Le Pôle métropolitain

Pour sa première année d'existence, le Pôle Métropolitain a entrepris un travail de mise en cohérence des politiques communes aux 4 agglomérations, à savoir mobilité et déplacement ; économie, innovation, enseignement et recherche ; aménagement et planification ; culture et tourisme. Ce travail a donné lieu à de premières réalisations très concrètes, comme la tarification multimodale zonale qui permet de se déplacer sur tout le territoire avec un support unique, la mise en place d'une charte pour promouvoir une agriculture péri-urbaine ou l'élaboration de la voie verte des confluences pour permettre à terme de relier l'ensemble du territoire en modes doux. Ce fut aussi l'expérimentation à l'échelle métropolitaine du programme d'accompagnement des entreprises à très fort potentiel de développement appelé Pépites ou encore la signature d'un protocole d'accord avec les 3 chambres consulaires et le soutien financier à des manifestations économiques (Inno robo, la biennale du design ou la biennale de l'éco-construction,....)

\* : Mots ayant un renvoi au glossaire

## Le Plan Climat Energie Territorial (PCET)

La CAPI a pris une délibération en mai 2013 pour valider la mise en œuvre de son programme d'actions territorial. Ce programme est organisé en 4 axes et 16 objectifs stratégiques.

Les axes sont :

- **la sobriété énergétique**
- **l'efficacité énergétique**
- **les solutions énergétiques alternatives**
- **l'adaptation aux effets du changement climatique.**

17 actions font ainsi l'objet d'une programmation avec les moyens budgétaires et humains associés pour la période 2012-2014. D'autres acteurs, comme les communes ou encore les chambres consulaires se sont engagés à mettre en œuvre ces actions.

Dans ce cadre, le défi Familles à Energie Positive porté sur l'ensemble du territoire, aura permis de mobiliser 7 équipes, soit environ 70 familles, qui ont suivi leur consommation d'énergie de décembre 2012 à avril 2013 et ont également adopté des gestes économes pour atteindre

jusqu'à 30% d'économie. Une équipe a d'ailleurs été classée 2<sup>ème</sup> au niveau du département de l'Isère

Une action a été organisée à Saint-Savin le 5 février 2013 pour sensibiliser le grand public aux déperditions thermiques de façon ludique et concrète. Au cours d'une ballade, les 25 participants ont pu voir à l'aide d'une caméra Infra Rouge les déperditions de chaleur de certains bâtiments. Des solutions pour réduire ces déperditions ont ensuite été proposées par l'AGEDEN\* aux participants.

Le SEDI\* a missionné l'AGEDEN\* pour déployer sur le département de l'Isère une expérimentation de CEP\*. Une enquête adressée aux communes par le Plan Climat a également permis d'identifier des communes désireuses d'être accompagnées sur ce volet : Four et Nivolas-Vermelle ont souhaité un accompagnement.

Dans la continuité du PCET\*, et en préparation d'une potentielle prise en compte d'une compétence « énergie » par les agglomérations, les Vallons de la Tour et la CAPI ont répondu conjointement à l'appel à manifestation d'intérêt

Territoire à Energie Positive (TEPOS\*) lancé par l'ADEME et la Région.

## La démarche ELENIS\* et Plaine Saint-Exupéry :

La CAPI participe à l'entente entre 8 intercommunalités du Nord-Isère : ELENIS\*. Ce regroupement permet des échanges sur des thématiques et dossiers à enjeux à cette échelle territoriale, en premier lieu : le futur développement du territoire Plaine Saint-Exupéry.



\* : Mots ayant un renvoi au glossaire

# ➤ NOS ACTIONS DE SENSIBILISATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE

Parce que le développement durable est l'affaire de tous, la CAPI sensibilise les habitants du territoire aux pratiques éco-responsables sur différentes thématiques.

En 2013, elle a :

- Participé à la **semaine du développement durable** (du 1<sup>er</sup> au 7 avril) en relayant les animations communales et en proposant diverses visites : station d'épuration, incinérateur, logements sociaux neuf ou réhabilités, ... et en organisant un challenge développement durable pour les associations leur permettant de monter un projet en lien avec le développement durable. Cette année 4 lauréats ont été récompensés pour leur projet : Le pied à l'étrier, le Gallop des Allinges, De quoi j'me mêle et Elève toi !
- Contribué à l'organisation de l'évènement la « **Rando pour tous** » pour permettre aux personnes valides et aux personnes en situation de handicap de découvrir ensemble les sentiers de randonnée de la CAPI, mais

également de participer à des animations culturelles gratuites et ouvertes à tous. Plus de 330 personnes ont participé à cette journée.

La CAPI sera également présente lors :

- De la **biennale de l'éco-construction** dont elle porte l'organisation. Cet évènement se tiendra en 2 temps, une journée en novembre à destination des professionnels souhaitant développer leur compétences et leur activité économique, et un second temps en janvier destiné aux particuliers souhaitant découvrir ce qu'est la construction durable et obtenir des conseils et des financements pour réduire leur consommation énergétique ou améliorer la performance énergétique de leur habitat.
- Du **festival solidaire en Nord-Isère** auquel elle participe financièrement pour permettre au plus grand nombre de découvrir l'économie sociale et solidaire sous toutes ses formes (marché, jeux, ...).

- De la **semaine de réduction des déchets** (du 17 au 25 novembre) en relayant les animations proposées par les communes et en proposant des activités de sensibilisation en lien avec ses partenaires.

## LEGENDE :

- 1 Rando pour tous







# AXE 1

## INTÉGRER EN AMONT LA PRÉSERVATION ET LA VALORISATION DE LA BIODIVERSITÉ, DES MILIEUX ET DES RESSOURCES

Dans le cadre de ses compétences protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie et eau et assainissement, la CAPI accompagnée par le département de l'Isère identifie des espaces naturels remarquables et assure la coordination et la mise en œuvre des programmes d'actions de protection et de valorisation des dits sites. Elle mène également des actions de préservation de la ressource en eau qu'il convient de suivre et pérenniser. Sur la thématique déchets, une vision intercommunale se construit pour mettre en œuvre des projets de réduction et valorisation.

### Préserver et valoriser la biodiversité et les milieux

La pression devient de plus en plus forte sur les espaces naturels, il convient alors de protéger

et préserver les espaces et les espèces pour enrayer la perte de la biodiversité.

#### Actions 2013

La CAPI poursuit son travail de **labellisation de sites « Espaces Naturels Sensibles »**. En 2013, 3 nouveaux sites ont ainsi été labellisés : le site de l'étang de Fallavier/vallon du Layet entre Villefontaine et Saint-Quentin-Fallavier, la gravière d'écorcheboeuf/marais de ville sur Villefontaine et le vallon du Loudon entre Bourgoin-Jallieu et Ruy-Montceau. Ils s'ajoutent aux 2 ENS\* de Saint-Savin : le Ruisseau et les Lacs. Avec ces nouveaux sites, la CAPI a pu établir une convention globale avec le Conseil Général pour la gestion de ses ENS\* qui donne lieu au recrutement d'une personne chargée du suivi de ces espaces naturels.

Elle poursuit la mise en œuvre du plan de gestion de la Réserve Naturelle Régionale de Saint-Bonnet et a établi un partenariat avec l'APIE\* pour la mise en œuvre de ce plan de gestion qui prévoit sur 5 ans 746 000€ en animations, études et aménagements.

La CAPI anime avec la DDT un comité de pilotage

partenarial pour définir les conditions techniques et financières de mise en œuvre des mesures compensatoires liées à l'aménagement du Médipole, sur le secteur des Buisières afin de tenir compte des enjeux agricoles et écologiques du secteur.

#### PERSPECTIVES

- En 2014, le plan de gestion et d'interprétation de Fallavier/vallon du Layet sera finalisé, alors que celui de la gravière d'Ecorcheboeuf sera lancé. Le plan de gestion de l'ENS\* du ruisseau Saint-Savin sera renouvelé.
- Un travail de mise en cohérence entre les différents espaces naturels sera mené pour permettre un accueil du public intégrant la valorisation de la biodiversité spécifique à chaque site.
- Une réflexion globale sur le secteur de la Maladière/les Buisières à Bourgoin-Jallieu sera engagée pour définir les modalités de mise en œuvre de mesures compensatoires et la gestion du site en vue d'une possible labellisation ENS\* ou dans le cadre d'un PAEN\*.

**CHIFFRE CLÉ**  
313 ha d'espaces naturels protégés sur la CAPI

#### LEGENDE :

- 2 L'étang de Fallavier

\* : Mots ayant un renvoi au glossaire

## Préserver la ressource en eau et lutter contre les pollutions

L'eau est une ressource nécessaire à l'homme mais également à certaines activités économiques. Cependant, elle souffre des pressions qu'exercent sur elle les activités humaines. Il convient de préserver cette ressource en termes de quantité comme de qualité.

### Actions 2013

En 2013, 16 demandes d'arrêtés de périmètres de protections des zones de captage ont été faites pour sécuriser la ressource en eau sur le territoire. D'importants travaux d'aménagement vont être réalisés entre 2013 et 2015 pour relier trois réseaux d'eau annexes au réseau principal pour garantir une eau de même qualité à tous les habitants. Dans un objectif de maîtrise des pollutions de l'eau, 87% des **autorisations de déversement** ont été délivrées aux industriels et font l'objet de **demande de mise en conformité** afin de réduire leur impact sur la ressource en eau.

### PERSPECTIVES

- La CAPI poursuit les actions engagées sur les zones de captage déjà identifiées et développe une étude sur l'ensemble des captages sensibles pour mettre en place des mesures agro- environnementales sur 17 d'entre eux.
- Concernant la maîtrise des pollutions, les autorisations de déversement fournies aux industriels avec **mise en conformité devront**

être suivies et soutenues afin de poursuivre les objectifs de qualité de l'eau.

## Réduire et valoriser les déchets

La production d'ordures ménagères a doublé en 40 ans au niveau national et aujourd'hui chaque français produit 374kg (en 2009) de déchets par an. La CAPI s'engage dans la réduction à la source, le recyclage et la valorisation.

### Actions 2013

Dans le cadre de sa compétence « Collecte et traitement des déchets ménagers », déléguée au SMND\*, la CAPI a réalisé une étude sur l'instauration de la Redevance Spéciale pour les professionnels pour tenter de proposer un coût de service plus équitable et incitatif.

Pour améliorer le cadre de vie de la population et favoriser le tri, les communes de Bourgoin-Jallieu, Satolas-et-Bonce, La Verpillière, Ruy-Montceau et Villefontaine se sont équipées en bacs enterrés. Une collecte porte à porte a été mise en place sur Vaux-Milieu.

Des travaux d'extension sur les déchèteries de l'Isle d'Abeau, Ruy-Montceau et Villefontaine ont été réalisés pour améliorer la distribution générale, offrir une plus grande diversité de tri et accroître les capacités de stockage.

La CAPI, en lien avec le SMND\*, développe des partenariats pour aider les structures souhaitant mettre en œuvre des actions de réduction des déchets (composteurs, éco-composteur...).

Concernant la collecte des déchets, les tonnages d'ordures ménagères continuent à baisser sensiblement, alors que la quantité collectée de tri sélectif augmente de 2 kilos par an et par habitants, passant de 45 à 47 kilos. Au niveau des déchèteries, l'équivalent de 374 kilos de déchets par an et par habitants ont été traités, contre 363 kilos l'année précédente.

La CAPI a travaillé à l'implantation sur son territoire d'une unité de méthanisation des déchets agricoles et agroalimentaires porté par une entreprise privée afin d'apporter une réponse nouvelle de valorisation de déchets et une nouvelle source de production d'énergie verte (biogaz)

### PERSPECTIVES

- Un rendu de l'étude sera présenté à l'ensemble des élus sur la Redevance Spéciale pour définir les futures orientations de la CAPI en la matière.
- De nouvelles implantations de bacs enterrés sont prévues pour 2014 : sur Villefontaine et Bourgoin-Jallieu par exemple.
- Dans le cadre de son objectif d'amélioration continue des performances de tri et de valorisation des déchets, des actions spécifiques seront mises en œuvre pour augmenter les volumes de tri du verre et des vêtements.
- Une étude sera engagée pour programmer la rénovation de la déchèterie de Bourgoin Jallieu
- Pour anticiper les évolutions futures, la CAPI engagera en 2014 une étude pour définir un positionnement à long terme sur sa politique de gestion des déchets.

**CHIFFRE CLÉ**  
• 350 000 € /an pour la rénovation des déchèteries  
• Nombre de tonnes collectés :  
> Ordures ménagères : 28 000 tonnes  
> Collecte sélective : 4 800 tonnes  
> Déchèteries : 22 000 tonnes

\* : Mots ayant un renvoi au glossaire



## AXE 2

### ➤ ARTICULER URBANISME, HABITAT, MOBILITÉ ET ÉQUILIBRE DES ESPACES DANS UN OBJECTIF NOTAMMENT DE LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET DE PROTECTION DE L'ATMOSPHÈRE

Dans le cadre de ses compétences, aménagement, transports, la CAPI mène des projets en accord avec ses objectifs de lutte contre le changement climatique pour garantir un cadre de vie agréable aux habitants du territoire. Dans ses politiques et schémas en construction, elle devra tenir compte des différents aspects du développement durable qu'ils soient environnementaux, sociaux ou économiques, mais également préparer le territoire aux évolutions du climat et à la transition énergétique.

### Prendre en compte les objectifs de développement durable dans l'aménagement du territoire

La dégradation de la biodiversité, les émissions de gaz à effet de serre dues aux transports, la ségrégation, sont autant de facteurs à prendre

en compte dans l'aménagement de notre territoire. La CAPI souhaite inventer un aménagement préservant notre cadre de vie, nos ressources, nos paysages.

#### Actions 2013

Dans la continuité du diagnostic territorial réalisé en 2012, 3 ateliers ont été organisés en 2013 pour définir 3 axes prioritaires déclinés en 10 orientations pour le **Plan d'Aménagement Durable**. L'objectif de ce projet est de disposer d'un cadre de référence permettant d'anticiper l'aménagement du territoire en y intégrant les enjeux liés à la préservation de l'environnement. L'élaboration de ce PAD\* a été aussi l'occasion d'une démarche de concertation et participation de la CAPI avec les communes et acteurs majeurs de son territoire.

#### PERSPECTIVES

- En 2014, un travail sera conduit pour mieux valoriser les espaces naturels en milieu urbain et créer une cohérence d'ensemble.
- Dans le cadre du projet métropolitain « Urbagare », une réflexion sera engagée pour le développement de l'intermodalité à l'échelle

de l'aire métropolitaine sur la gare de Bourgoin-Jallieu.

### Encourager des modes de transports moins émetteurs de gaz à effet de serre

L'augmentation des déplacements et les nuisances qui en découlent provoquent aujourd'hui des problèmes environnementaux, sociaux, de santé publique que la CAPI a choisi de traiter notamment dans l'organisation des transports et de la mobilité.

#### Actions 2013

Dans le cadre du PCET\*, la CAPI propose avec la Communauté de Communes des Vallons de la Tour la limitation de la vitesse à 110km/h sur le tronçon autoroutier de ce territoire afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de limiter la pollution de l'air.

Dans le cadre de sa politique de promotion des modes de déplacement doux, la CAPI a défini

#### LEGENDE :

1 La gare de Bourgoin-Jallieu

\* : Mots ayant un renvoi au glossaire



**LEGENDE :**

**1** Pour lutter contre l'ambroisie, la CAPI a testé le désherbage thermique infrarouge

un **schéma de développement d'un réseau de pistes cyclables d'intérêt communautaire**, et a réalisé un guide d'accompagnement destiné aux communes pour faciliter l'uniformisation des futurs aménagements cyclables. La CAPI propose également depuis septembre 2013 **une subvention pour les particuliers** souhaitant acheter un vélo à assistance électrique (VAE\*).

**Une cartographie des itinéraires cyclables conseillés** en l'absence de piste cyclable a été réalisée.

Pour retenir les flux de véhicules avant d'entrer sur l'agglomération, 4 parkings relais provisoires ont été aménagés pour faciliter le covoiturage, 2 à Saint-Savin, un à Nivolas, et un aux Epaves. Un premier travail a permis de mettre en place un plan d'action validé sur la ZAC\* de Chesnes. 13 entreprises, représentant 2 976 salariés se sont engagées dans la réalisation de ce plan d'action à l'horizon 2015 pour favoriser les modes de déplacements doux dans les trajets domicile/travail et professionnels des employés. Pour accompagner ce type de projet, un chargé de mission dédié à la question des PDIE\* a été recruté.

## PERSPECTIVES

- La CAPI étudiera la possibilité de mettre en place sur le territoire un service d'auto-partage.
- De nouveaux parkings relais seront déployés sur les communes de Bourgoin Jallieu et l'Isle d'Abeau.

## Garantir une qualité de vie aux habitants du territoire

La qualité de vie se traduit notamment par un environnement sain, une bonne qualité de l'air, un milieu sans nuisances sonores, visuelles, autant d'objectifs que vise la CAPI pour constituer un cadre de vie agréable aux habitants du territoire.

### Actions 2013

Afin de mesurer la qualité de l'air sur le territoire, la CAPI poursuit son partenariat avec AIR Rhône-Alpes.

Concernant la **lutte contre l'ambroisie**, suite à la cartographie réalisée à l'échelle du territoire, des expérimentations sont en cours pour élaborer des techniques de destruction des graines et empêcher la plante de se développer. Un protocole d'exposition de jeunes plants et de graines à un rayonnement thermique infrarouge a été mis en oeuvre, ainsi qu'un test de broyage avec aspiration sur des zones contaminées pour éviter la dispersion des graines.

Dans le cadre de la convention passée avec la Chambre d'Agriculture pour l'animation de la lutte contre l'ambroisie en milieu agricole, un travail a été réalisé pour sensibiliser les agriculteurs dont les parcelles sont porteuses d'ambroisie.

Dans le dernier trimestre sera lancée la démarche **Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement** pour établir un plan d'action sur les voiries dont le trafic est supérieur à 8 200 véhicules/jour.

## PERSPECTIVES

- Concernant l'ambroisie, un plan de gestion routes et espaces agricoles sera mis en place, ainsi que l'organisation d'une journée de sensibilisation et de prévention.
- Un logiciel de cartographie en temps réel sera déployé en partenariat avec le réseau des référents ambroisie pour pouvoir intervenir avec plus de réactivité.
- L'année 2014 sera consacrée à la réalisation et la mise en oeuvre du PPBE\*
- L'année 2014 permettra également d'intégrer la nouvelle réglementation sur la qualité de l'air dans les bâtiments publics.

## Structurer une réflexion énergétique

La CAPI est de plus en plus vigilante et responsable dans l'organisation de ses choix énergétiques. Elle cherche également à agir dans un secteur de plus en plus innovant et dynamique.

### Actions 2013

**Le lancement de la plateforme ASTUS\*** en permettant de tester grandeur nature les innovations sur la thématique de la construction durable, de partager les savoirs, poursuit sa démarche de structuration d'une filière innovante et dynamique sur le territoire.

Elle participe également au programme CABEE\* pour prolonger son travail d'innovation et d'ex-

\* : Mots ayant un renvoi au glossaire



périmentation sur la construction durable. Par ailleurs, dans la continuité de son PCET\*, la CAPI s'est positionnée sur le **projet TEPOS\*** pour réfléchir à la structuration d'une filière énergétique sur le territoire.

Des actions plus ciblées entrent également dans cet objectif comme le programme « habiter mieux » et l'OPAH\* qui en prendra la suite ou encore l'appel à projets pour la réhabilitation et performance énergétique des immeubles collectifs sociaux (axe 4), le soutien aux écotechnologies (axe 3) ou encore sur le volet interne avec des travaux d'économie d'énergie (axe 5)

Des visites de sites à Forbach et Lavigny ont été organisées pour étudier les expériences d'autres territoires dans leur politique de production d'énergie à partir des déchets.

La CAPI s'engage avec EDF dans **une expérimentation d'amélioration de la performance énergétique de maisons individuelles**, à l'échelle de 2 quartiers sur Bourgoin-Jallieu et L'Isle d'Abeau à travers la signature d'une convention de partenariat.

## PERSPECTIVES

- En parallèle de sa candidature sur l'appel à projet TEPOS\*, la CAPI engagera une réflexion préliminaire pour envisager l'impact d'une politique énergétique communautaire.
- Dans le cadre de la mise en œuvre du volet territorial du PCET\*, plusieurs actions concourent également à cette réflexion énergétique :

- La sensibilisation des particuliers aux économies d'énergies dans les logements
  - Le partage de retours d'expériences de rénovations pour les secteurs publics et privés
  - La mise en place d'actions pilotes participatives d'économie d'énergie dans les copropriétés
  - La programmation du développement des énergies renouvelables sur le territoire
- En 2014, la concrétisation de l'expérimentation avec EDF permettra d'encourager un maximum de propriétaires de maisons individuelles à l'échelle d'un quartier à réaliser des travaux d'amélioration des performances énergétiques de leur logement en s'appuyant sur des bouquets de travaux types.

## S'adapter au changement climatique

Certains effets du dérèglement climatique sont déjà visibles en France : élévation de 0,9°C en un siècle de la température moyenne annuelle, épisodes inédits d'inondations et de fortes chaleurs, avancement des cycles biologiques chez de nombreuses plantes, La CAPI ne peut négliger ces bouleversements et s'engage à programmer des actions pour y faire face.

### Actions 2013

La CAPI s'est ainsi inscrite dans le programme CLIMAGRI proposé par l'ADEME visant établir un diagnostic d'émission de gaz à effets de serre en milieu agricole (PCET\*).

Elle a également engagé un programme de lutte contre les espèces invasives (PCET\*) avec le travail réalisé sur l'ambrosie.

Au niveau des bâtiments CAPI, chaque étude sur les nouveaux bâtiments ou la rénovation du bâti existant intègre ces enjeux. En ce sens, un diagnostic énergétique de l'ensemble des bâtiments CAPI a été réalisé.

## PERSPECTIVES

- Des perspectives d'actions dans le programme 2013/2014 permettent d'engager une dynamique sur le volet adaptation au changement climatique avec :
  - La mise en place d'un programme de formation sur le volet adaptation aux effets du changement climatique des PLU à destination des agents et élus (PCET)
  - L'information des particuliers à l'adaptation (PCET)
  - La réalisation d'une synthèse territoriale des études relatives aux risques naturels et industriels (PCET)
  - La mise en place d'un programme de formations multi-thématiques (PCET)
- Suite au diagnostic énergétique réalisé sur les bâtiments CAPI, un schéma directeur énergétique sera déployé sur un phasage de 5 à 8 ans, avec un budget de 500 000 euros prévus dans le cadre du PPI\*

### LEGENDE :

- 2 L'agriculture, très présente sur le territoire



\* : Mots ayant un renvoi au glossaire



## AXE 3

# RENFORCER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE PAR L'INNOVATION SUIVANT DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES

La CAPI doit également répondre aux enjeux du développement durable dans sa politique de développement économique en soutenant une activité agricole durable, une économie durable, une économie sociale et solidaire et en permettant le développement de la construction durable et des écotechnologies. Il s'agit de renforcer et mettre en oeuvre ces objectifs en soutenant les filières durables.

#### LEGENDE :

1 Les foins à Vaulx-Milieu

### Soutenir l'activité agricole durable

L'agriculture doit faire face à des enjeux majeurs en termes d'environnement (pollution, préservation foncière, ) des préoccupations sociales (survie des petites exploitations, ) mais reste un levier économique important à soutenir (consommation locale).

#### Actions 2013

En 2013, la CAPI a missionné la Chambre d'Agriculture pour l'aider à l'animation et la mise en oeuvre du programme d'actions agricoles. Ce travail aura permis par exemple de **définir des zones agricoles stratégiques** à préserver ou à accompagner pour une reconversion, et d'amorcer **une étude portant sur la restauration hors domicile**, visant à faciliter le lien entre les possibilités d'offre des producteurs locaux et la demande des restaurateurs.

Un 2<sup>nd</sup> maraicher a pu être installé dans le pôle d'alimentation de proximité bio de Bourgoin-Jallieu, en partenariat avec Terre de liens. A travers l'expérience Capivore, la CAPI a aidé directement un producteur à développer son offre de proximité : site internet marchand, structuration de sa commercialisation

#### PERSPECTIVES

- Le plan d'actions de la politique agricole permettra notamment, suite à la définition des espaces agricoles stratégiques qu'il convient de protéger, d'accompagner les agriculteurs en lien avec la chambre d'agriculture et le SMABB\* vers un changement des pratiques.
- En lien avec le Plan climat, il s'agira également de promouvoir les circuits courts auprès des particuliers. En ce sens, le travail d'adéquation entre l'offre et la demande sur les circuits courts sera poursuivi.

\* : Mots ayant un renvoi au glossaire

➤ Pour préserver les terres agricoles et encourager des pratiques plus respectueuses de l'environnement, un travail sera engagé pour définir les outils de protection adaptés aux contextes locaux en concertation avec l'ensemble des acteurs.

## Concevoir une approche globale et durable de la construction

La CAPI se préoccupe autant de la performance énergétique des logements et bureaux que d'appréhender le bâtiment dans ses multiples interactions avec ses occupants (usages, santé, accessibilité) et avec son environnement (économie des ressources, déchets, gestion des risques, aménagement du territoire...).

### Actions 2013

La 2<sup>ème</sup> édition de la **biennale de l'éco-construction** est organisée en 2 temps : un à destination des professionnels pour développer leur activité économique et leurs compétences les 28 et 29 novembre prochains, et un autre pour les particuliers souhaitant réduire leur consommation énergétique les 25 et 26 janvier prochains. Ainsi, en 2013, 90 donneurs d'ordre ont répondu présents pour la convention d'affaires et la bourse d'opportunités technologiques. Au total, ce sont 300 rendez-vous professionnels, 6 tables rondes ou conférences thématiques qui sont également organisés, mobilisant à chaque fois entre 100 et 300 personnes.

Un plan d'actions en faveur de la construction

durable se structure et se met en place progressivement. Des actions sont développées dans le cadre d'un partenariat avec le Pôle d'Innovations Constructives.

Un animateur construction durable et pépinières d'entreprise à temps partagé entre la CAPI et la communauté de communes des Vallons de la Tour a été recruté à cet effet.

En 2013, la plateforme ASTUS\* construction a démarré son activité. Structurée autour de 3 pôles, elle vise à centraliser dans un même lieu un espace de prototypage, un pôle de travail collaboratif, et un pôle de construction numérique. La CAPI accompagne les Compagnons du Devoir dans leur projet d'implantation d'un centre d'hébergement des apprentis et alternants (130 jeunes) travaillant dans les secteurs du bâtiment sur le site du Clou, à côté des Grands Ateliers.

### PERSPECTIVES

- Après l'étude de programmation de la plateforme ASTUS\* en 2014, sera lancé le concours pour une ouverture prévue en 2015 sur le site du Clou à Villefontaine.
- La CAPI poursuivra également les études nécessaires à la construction d'un immobilier dédié et la mise en place de l'accompagnement des porteurs de projets qui trouveront leur concrétisation dans la pépinière d'entreprises innovantes en particulier dédiée à la construction durable.
- On attend également la construction du centre d'hébergement des Compagnons du Devoir pour une ouverture officielle à la rentrée de septembre 2015.

➤ Il est proposé de conduire de nouvelles actions en faveur de la construction durable : formation spécifique pour les artisans de la CAPI labellisée Feebat, pérennisation de la bourse d'opportunité, rencontres de professionnels régulières et thématiques.

## Soutenir une économie durable

Les processus et procédés actuels ont des impacts sur l'environnement qu'il convient de minimiser en innovant dans les secteurs du développement durable. C'est pourquoi la CAPI soutient diverses démarches dans ce sens.

### Actions 2013

En 2013, la CAPI a poursuivi son partenariat avec le PIC\*, le PIL'ES\* et les Grands Ateliers afin de **soutenir des filières d'innovation** dans les domaines de la construction ou de la logistique. La CAPI, lauréate de l'appel à projet « Institut du management des pratiques locales », lancé par la Région Rhône-Alpes a retenu 3 projets qui concourent à la relation directe entre entreprises, consommateurs et citoyens.

En lien avec la SARA, la CAPI a conduit un appel à projet pour l'aménagement de la ZAE\* de Campanos fixant des critères de développement durable pour faire émerger une plateforme logistique exemplaire sur 17 hectares. Le projet a été attribué en septembre à Intermarché.

La CAPI aidée de l'AEPI\* travaille à l'émergence d'une filière locale de l'hydrogène en accompa-

**CHIFFRE CLÉ**  
17 ha consacrés à la plateforme logistique exemplaire sur la ZAE de Campanos



ASTUS  
CONSTRUCTION

\* : Mots ayant un renvoi au glossaire

gnant l'expérimentation des usages de l'énergie hydrogène dans la logistique et le transport (test de chariots élévateurs à hydrogène dans l'entrepôt IKEA).

## PERSPECTIVES

- Au regard du soutien apporté aux structures ou projets innovants sur le territoire, la CAPI poursuivra ce travail tout en approfondissant la politique d'accompagnement des entreprises sur le volet développement durable, en particulier sur le domaine de la construction durable et de la logistique.
- Elle renforcera ses partenariats avec le PIL'ES\* et les pôles d'excellence ou de compétitivité pour développer de nouveaux projets et actions.
- La CAPI mettra en œuvre les conditions de concrétisation des 3 projets issus de la démarche économie de proximité : outil de transformation de production agricole de proximité, outil de déploiement des usages numériques par les entreprises et citoyens et enfin un outil d'aide à l'émergence et la concrétisation de projets locaux.

## Promouvoir l'économie sociale et solidaire

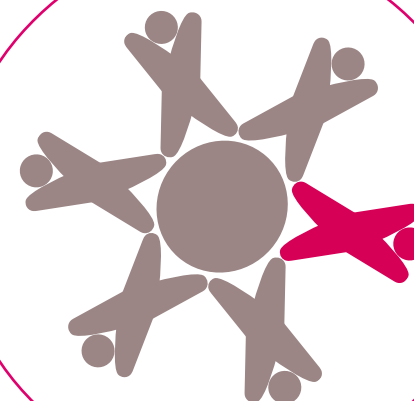
L'économie sociale et solidaire se tourne vers une économie plus responsable avec une gestion démocratique et participative. La CAPI aide au développement et à la promotion de cette forme particulière de l'économie.

### Actions 2013

La CAPI a apporté un **soutien financier à 3 projets collaboratifs** proposant un accompagnement technique visant à consolider la performance économique de nouvelles activités ou l'émergence de l'innovation dans les structures de l'ESS\*. Dans le cadre des rencontres solidaires en Rhône-Alpes, la CAPI participe à l'**organisation du festival solidaire en Nord-Isère** qui se tiendra le 16 novembre prochain. Elle a également contribué à la mise en place du portail collaboratif de l'Isère solidaire, destiné à faciliter les liens entre les acteurs de l'ESS\*.

## PERSPECTIVES

- La CAPI poursuivra son travail d'accompagnement dans le domaine de l'ESS\*, notamment par la reconduction de son appel à projet et de ses actions de communication.



\* : Mots ayant un renvoi au glossaire





## AXE 4

# ➤ RECHERCHER L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS, LA COHÉSION SOCIALE ET LA SOLIDARITÉ ENTRE TERRITOIRES ET GÉNÉRATIONS

Dans l'ensemble de ses politiques publiques, la CAPI doit se montrer exemplaire en termes d'équité, de cohésion et de solidarité. Que se soit dans la démocratisation de certaines pratiques ou dans l'accès aux services publics, la CAPI mène des actions dans ce sens. Elle s'attache à développer des projets afin d'améliorer la vie quotidienne des habitants du territoire en prenant en compte la précarité énergétique ou encore l'accès à un logement, à l'emploi ou à la formation, des thématiques qui tendent à se développer sur l'ensemble du territoire.

### Démocratiser l'accès à la culture et au sport

La CAPI refuse une culture réservée à une élite, dans sa construction comme dans sa diffusion et favorise l'accès à l'expression culturelle pour tous les publics. Elle considère la culture comme un facteur de vitalité du territoire, tant dans les échanges humains, les liens sociaux, que dans le développement économique.

#### Actions 2013

La démocratisation de l'accès à la culture et au sport se fait par **l'accès des publics empêchés** aux pratiques culturelles avec des ateliers spécifiques proposés par les Abattoirs et le Conservatoire.

Pour sa 3<sup>ème</sup> édition, le **CAPi raid** a proposé un parcours de découverte aux personnes en situation de handicap.

La CAPI a participé à l'organisation de la pre-

mière édition de la « **Rando pour tous** » le 25 septembre 2013 pour promouvoir le partage d'activités entre personnes en situation de handicap et personnes valides. Plus de 330 personnes ont participé à cet événement.

#### PERSPECTIVES

- La biennale du cirque sera organisée tout au long du mois de juin 2014. L'évènement comprendra une représentation dans chaque ville et un évènement festif centralisé lors du weekend de clôture.
- Afin de toucher les publics empêchés, le Théâtre du Vellein souhaite développer un partenariat avec l'hôpital Pierre Oudot pour proposer un concert en direct aux personnes pouvant se déplacer et une rediffusion sur écran pour les personnes alitées.
- Pour la 4<sup>ème</sup> édition du CAPi raid, un parcours handi-valide sera proposé.

#### LEGENDE :

1 L'accès à la culture pour tous



## Elaborer une équité territoriale et sociale des services publics

La multiplication des échelles territoriales et l'enchevêtrement des compétences peuvent créer des confusions auprès des citoyens et des disparités des conditions de vie entre habitants. C'est pourquoi la CAPI se fixe comme objectif d'offrir l'accès à des services de qualité et adaptés aux besoins de tous les habitants et usagers.

### Actions 2013

**L'optimisation des structures de petite enfance** se poursuit sur le territoire afin de répondre au mieux aux besoins des habitants avec l'ouverture de l'ensemble des sites entre midi et 2 heures depuis 2013.

Le réseau RAM\* est passé de 6 à 9 structures et maille désormais l'ensemble du territoire.

Suite à la formation des agents des structures petite enfance à l'accueil des enfants porteurs de handicaps, une réflexion partenariale est engagée pour faire connaître cette possibilité aux familles intéressées.

Des travaux d'accessibilité des bâtiments CAPI ont été entrepris, notamment la mise aux normes de la médiathèque de Bourgoin-Jallieu et du bâtiment comprenant la médiathèque et la crèche de Ruy-Montceau.

### PERSPECTIVES

- En 2014, en partenariat avec la CAF, un diagnostic sera réalisé à l'échelle du territoire pour évaluer les besoins en matière d'accueil petite enfance
- L'adaptation des services Petite Enfance aux besoins des usagers sera poursuivie.
- Une réflexion sera engagée pour permettre un meilleur approvisionnement de proximité des crèches pour les repas des enfants.
- En 2014, les travaux d'accessibilité se poursuivront selon le plan pluri-annuel d'investissement prévu.

## Intégrer le volet énergétique dans les actions sociales

En France, 3 400 000 ménages consacrent plus de 10% de leurs ressources à régler leurs factures d'énergie. Les situations de précarité énergétique sont réelles et de nombreuses actions sont menées sur la CAPI. C'est pourquoi elle en a fait un axe fort de sa pratique de lutte contre la fracture énergétique.

### Actions 2013

Dans le cadre de son PLH\*, la CAPI se mobilise sur les questions énergétiques afin de réduire les charges pour les locataires, les propriétaires occupants et bailleurs. Dans ce cadre, elle a démarré au 1<sup>er</sup> septembre une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat avec un objectif de permettre à 100 ménages modestes et très modestes de lutter contre la précarité énergétique et de les aider financièrement pour réaliser des travaux d'économie d'énergie. La CAPI a reconduit **l'appel à projets mené sur l'amélioration du parc social existant avec une enveloppe de 100 000€.**

Pour aller plus loin, la CAPI a construit en partenariat avec l'AGEDEN, un **référentiel développement durable pour le soutien apporté à la production de logements sociaux familiaux en neuf, Vefa\* ou AA\*.**

\* : Mots ayant un renvoi au glossaire

## PERSPECTIVES

- Dans le cadre du PCET\*, un diagnostic énergétique résidentiel collectif sur le territoire sera réalisé afin de cibler les opérations de réhabilitations à envisager et de mutualiser les interventions. Sur le volet éco-gestes, « un pack énergie-climat » sera distribué aux particuliers les plus modestes afin de les soutenir dans la mise en oeuvre de gestes simples permettant des économies d'énergie.
- A titre expérimental, un travail partenarial avec EDF sera engagé à l'échelle d'un quartier ou d'un vaste ensemble de maisons individuelles pour sensibiliser et encourager les occupants des logements à effectuer des travaux d'amélioration des performances énergétiques incluant le changement d'énergie pour aller vers des énergies plus propres ou renouvelables.

## Prendre en compte les publics les plus défavorisés dans l'hébergement et le logement

Afin de permettre aux ménages modestes du territoire de réaliser un parcours résidentiel accessible et sécurisé, la CAPI souhaite poursuivre le développement d'une accession à prix maîtrisés et sécurisés en faveur de ces ménages.

## Actions 2013

Dans le cadre de son PLH\*, la CAPI **poursuit son action en faveur de l'accession sociale sécurisée**, et a soutenu 54 logements en 2013. Elle poursuit son investissement financier à la restructuration de structures d'hébergement (résidence intergénérationnelle Le Renouveau à Bourgoin-Jallieu).

Le Pôle d'Hébergement d'Insertion Nord-Isère (POHI\*) a été créé en 2013, avec un périmètre élargi à 12 intercommunalités du Nord-Isère, permettant ainsi de conforter un réseau partenarial avec les intercommunalités voisines afin de trouver des réponses adaptées au public concerné. La gestion de l'offre porte actuellement sur 342 places réparties dans 7 dispositifs différents.

## PERSPECTIVES

- Poursuivre le travail sur la mise en place d'un règlement intérieur de fonctionnement du POHI\* et engager un travail sur le rapprochement entre le logement et l'hébergement d'insertion.

## Améliorer la vie quotidienne des habitants dans les quartiers en difficulté

Le territoire du Nord-Isère comporte des quartiers victimes de lourds dysfonctionnements urbains, qui concentrent des difficultés sociales

et dont les populations ne bénéficient pas du développement économique. La CAPI cible des actions pour remédier à ce déséquilibre territorial.

## Actions 2013

Dans le cadre du CUCS\*, la CAPI accompagne et finance des projets et des actions destinés aux populations des quartiers en difficultés ou défavorisés. En 2013, l'accent a été mis sur la nécessité de communiquer pour faire connaître les dispositifs existants aux personnes qui pourraient en bénéficier, et la mise en place d'un chantier d'insertion intercommunal pour favoriser le retour à l'emploi des personnes en situation de précarité.

Une étude de faisabilité pour l'implantation d'un PIMMS\* à Villefontaine a été réalisée.

Dans ce même objectif, la CAPI poursuit **l'intégration de clauses d'insertion dans les marchés** liés au projet ANRU\* ainsi que dans ces propres marchés. C'est ainsi respectivement 10 200 et 9190 heures qui ont été proposées. En 2013, l'ingénierie mise à disposition par la CAPI a généré une augmentation du nombre des communes adhérentes à ce dispositif ce qui a permis de toucher un public plus large. Ainsi, sur les 9190 heures proposées, 2 711 sont liées aux marchés CAPI et 6 479 aux marchés des communes et des bailleurs sociaux.

Enfin, dans une démarche de solidarité interne, la CAPI et les communes ont conclu un Pacte Fiscal et Financier pour se doter de règles de péréquation financière.

**CHIFFRE CLÉ**  
100 000 € programmés pour l'amélioration du parc social

### LEGENDE :

- 1 La lutte contre la précarité énergétique, y compris dans l'habitat



\* : Mots ayant un renvoi au glossaire

## PERSPECTIVES

- Dans le cadre de l'appel à projet du CUCS\*, l'accent sera porté sur la mobilité afin de renforcer les actions liées aux freins à l'emploi. Cependant, les freins à l'emploi et à la formation ne touchent pas exclusivement les quartiers en difficulté. C'est pourquoi il pourra être envisagé un appel à projets sur l'ensemble du territoire intercommunal.
- Dans le cadre des clauses d'insertion et du projet de commande publique durable, une procédure sera mise en place afin de lier critères environnementaux et critères sociaux.
- Concernant le PIMMS\*, 2014 permettra d'implanter la structure dans son local définitif et de valider un budget de fonctionnement en année pleine et d'élargir le partenariat.

### LEGENDE :

- ❶ Démolition de logement (Le Chopin à Bourgoin-Jallieu) dans le cadre de l'ANRU
- ❷ Des actions sur la mobilité comme l'accès au permis de conduire



\* : Mots ayant un renvoi au glossaire





## AXE 5

### ➤ DEVENIR UNE COLLECTIVITÉ EXEMPLAIRE EN INTÉGRANT EN INTERNE LES ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Sur son patrimoine et dans son fonctionnement, la CAPI intervient à plusieurs niveaux. Elle réalise des travaux dans ses bâtiments, adopte des méthodes de fonctionnement durable, se préoccupe des conditions de travail et incite ses agents à adopter des gestes éco-responsables.

#### Sensibiliser et inciter au développement durable

Des interrogations, des doutes, des surcoûts, intégrer le développement durable doit être accompagné pour s'ancrer dans les pratiques.

#### Actions 2013

Afin d'inciter les services de la CAPI à mener des projets exemplaires en termes de développe-

ment durable, il a été décidé de faire évoluer le format des Trophées du Développement Durable pour permettre aux services de bénéficier d'un accompagnement technique plus appuyé pour définir et formaliser leurs projets.

#### PERSPECTIVES

- Afin de poursuivre le travail engagé, les Trophées Développement Durable seront reconduits en 2014 avec une enveloppe financière plus importante.
- Un travail sera réalisé pour faire évoluer la grille du développement durable proposée aujourd'hui.
- Dans le cadre du programme d'actions interne du plan climat l'affichage des gains d'énergie dans les bâtiments et la communication sur les travaux en cours ou à venir permettra également de sensibiliser les agents.

#### Développer une politique d'achats responsables

La commande publique représente environ 120 milliards d'euros par an, soit près de 15% du PIB. Il est important d'intégrer le développement durable dans la politique d'achat de la collectivité.

#### Actions 2013

Depuis le 1er janvier 2013, des **clauses développement durable** sont intégrées dans les marchés d'études et de travaux des services techniques.

#### PERSPECTIVES

- Cette démarche sera poursuivie en 2014

#### CHIFFRE CLÉ

Nombre d'heures d'insertion dans les marchés publics :  
**19 390**



## Réduire, trier et valoriser nos déchets

Un salarié génère environ 100 kg de déchets par an dont 80 kg de papier. La réduction à la source, le tri et la valorisation sont nécessaires.

### Actions 2013

Dans le cadre de la valorisation des déchets, une **plateforme de tri des déchets de balayeuses** est installée au centre technique depuis le 7 novembre 2013. Elle permettra de trier et valoriser les déchets ramassés par ces machines.

Une réflexion est en cours pour améliorer la collecte du papier dans les services tout en continuant à valoriser l'insertion professionnelle.

### PERSPECTIVES

- Dans le cadre du PCET\*, qui fixe comme objectif la réduction des déchets, une action prévoit la suppression des objets jetables, la sensibilisation sur le mode d'impression afin d'éviter le gaspillage de papier ainsi que la formation à l'utilisation d'Outlook pour la gestion des mails

## Développer une communication responsable

A travers la diffusion de publications ou l'organisation de manifestations, la communication a des impacts environnementaux mais elle peut avoir des effets positifs à l'inverse en termes de

participation. Il convient de mettre en place des actions exemplaires sur le volet environnement comme sur le volet de la participation.

### Actions 2013

Afin de diminuer les quantités de papier imprimé, la CAPI poursuit son expérimentation d'utilisation de tablette numérique pour les élus du conseil communautaire.

### PERSPECTIVES

- L'utilisation de tablettes numériques sera généralisée à l'ensemble des élus en 2014.

## Réduire les consommations énergétiques et d'eau

L'énergie est un poste important du Bilan Carbone puisqu'il est le second poste émetteur de gaz à effet de serre au niveau du fonctionnement de la CAPI. C'est pourquoi des actions d'économie d'énergie sont à mettre en oeuvre.

### Actions 2013

Depuis mai 2013, les travaux de rénovation CAPI s'appuient sur un nouveau référentiel comprenant des normes développement durable remises à jour pour le bâti.

De nouvelles réalisations ont été conduites pour réduire les consommations d'énergies et limiter le recours aux énergies fossiles. Ainsi, un système de pompe à chaleur a été installé à la

crèche Pirouette de Villefontaine, un système d'Eau Chaude Sanitaire Solaire a été installé au Centre technique du Lemans et une chaudière performante a été posée à la médiathèque de Bourgoin-Jallieu. Enfin une chaufferie bois a été installée dans le bâtiment du service Qualité des Espaces Urbains.

### PERSPECTIVES

- En 2014, la CAPI se fixe pour objectif d'équiper 25 % de ses bâtiments en GTC\* pour disposer d'une consommation des fluides plus précise.
- Le système de thermodynamie de la piscine de Saint-Bonnet sera remplacé par un système plus performant.
- Une étude sera lancée pour construire le premier bâtiment CAPI aux normes BBC\*, la nouvelle crèche de Saint-Savin.
- Des travaux de rénovations seront engagés au centre Simone Signoret

## Préserver la biodiversité et les milieux dans notre fonctionnement

La diminution de certaines espèces est engagée. C'est dans les actions de la collectivité qu'il convient également de préserver la biodiversité.

### Actions 2013

Dans le cadre de la gestion des espaces verts, l'ensemble des agents du service espaces verts a

#### LEGENDE :

- ➊ Réduire les consommations d'eau

\* : Mots ayant un renvoi au glossaire

été formé à la **gestion différenciée** afin de pouvoir généraliser cette pratique. Toute la fertilisation nécessaire au développement des plantes est d'origine organique, et le recours aux produits phytosanitaires a été réduit.

## PERSPECTIVES

- Pour 2014, une démarche progressive sera formalisée pour limiter au maximum le recours aux produits phytosanitaires par le service espaces verts. En parallèle, une campagne de communication grand public sera conduite pour sensibiliser la population aux dangers liés à l'utilisation de ces produits dans l'entretien des jardins privés.

## limiter les déplacements des agents et favoriser des modes de transports moins émetteurs de gaz à effet de serre

Dans les 85% d'agents qui se déplacent en voiture individuelle, un grand nombre de personnes peuvent facilement changer d'habitudes de mobilité, c'est ainsi que la CAPI incite ses agents à adopter des modes de transports plus « durables » et leur propose des solutions alternatives à l'usage de leur voiture.

\* : Mots ayant un renvoi au glossaire

## Actions 2013

La CAPI a poursuivi ses achats de VAE\*, avec l'acquisition de 7 VAE\* supplémentaires. Une nouvelle offre, avec l'achat de 4 vélos pliables est proposée aux agents qui prennent le train pour leurs déplacements domicile-travail.

2 abris à VAE\* ont été installés sur des sites CAPI, comprenant des bornes de recharge électrique. En juin 2013, les agents ont également participé au challenge mobilité Rhône-Alpes pour se rendre sur leur lieu de travail en mode doux.

## PERSPECTIVES

- Afin de poursuivre la communication et les animations sur le PDA\*, une réflexion sera menée sur l'amélioration de la performance environnementale des véhicules (PCET) et les agents seront incités à mutualiser les véhicules de services (PCET). Ils pourront également être formés à l'éco-conduite et la visio-conférence sera développée.
- L'installation de 2 nouveaux abris à VAE\* est programmée.

## Améliorer de manière continue les conditions de travail et le maintien dans l'emploi

Les questions de sécurité, santé et de conditions de travail ont des impacts directs sur la vie

professionnelle et personnelle des employés. Les collectivités doivent veiller aux conditions de travail de leurs employés, notamment en termes de sûreté et de santé.

## Actions 2013

Afin d'améliorer les conditions de travail des agents et notamment dans les structures petite enfance, une **procédure de nettoyage commune et l'achat de produits éco-responsables** est en cours de réflexion.

En 2013, un effort particulier a été porté sur une approche individuelle et collective d'accompagnement du bien-être au travail, avec notamment la formalisation d'une charte du « travailler ensemble » et les 2 démarches « lutte contre les discriminations » et « bien-être au travail ». Ces démarches ont fait l'objet d'une présentation à chaque agent de la collectivité lors des journées 2013 des « capithèmes ».

## PERSPECTIVES

- Retenue comme priorité, la prévention des risques psychosociaux débouchera sur un plan d'actions établi dans le cadre du groupe de travail constitué sur ce sujet.

## CHIFFRE CLÉ

> 39 VAE à disposition des agents  
> 4 vélos pliables

## LEGENDE :

2 Tests de vélos dans le cadre du PDA



# ➤ SYNTHÈSE

## ➤ INTÉGRER EN AMONT LA PRÉSERVATION ET LA VALORISATION DE LA BIODIVERSITÉ, DES MILIEUX ET DES RESSOURCES

La CAPI a obtenu en 2013 la labellisation de trois nouveaux Espaces Naturels Sensibles (l'étang de Fallavier / vallon du Layet, la gravière d'Ecorcheboeuf et Marais de Ville et le vallon du Loudon), portant ainsi à 5 le nombre d'ENS sur le territoire. Elle dispose désormais d'un périmètre suffisant pour définir une politique globale de gestion de ses espaces naturels protégés. D'importants travaux seront également échelonnés entre 2013 et 2015 pour raccorder certains réseaux secondaires au réseau principal de distribution d'eau pour garantir la qualité et la continuité de la ressource sur le territoire. Dans la même logique, 16 demandes d'établissement d'arrêtés de périmètres de protection des zones de captage ont également été déposées.

## ➤ ARTICULER URBANISME, HABITAT, MOBILITÉ ET ÉQUILIBRE DES ESPACES DANS UN OBJECTIF NOTAMMENT DE LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET DE PROTECTION DE L'ATMOSPHÈRE

Le Projet d'Aménagement Durable est en cours de finalisation. Décliné en 10 orientations, il permettra de disposer d'un cadre de référence pour anticiper l'aménagement du territoire en y intégrant les enjeux de développement et de préservation de l'environnement.

Afin de poursuivre le développement de modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle, la CAPI a établi un schéma directeur de mise en cohérence des pistes cyclables. En parallèle, les particuliers souhaitant investir dans un Vélo à Assistance Electrique (VAE) pourront bénéficier d'une subvention spécifique pouvant aller jusqu'à 250 euros.

Au niveau de la lutte contre l'ambrosie, différents protocoles ont été testés pour prévenir le développement de la plante. Sur le volet déchets, une étude technique, juridique et financière pour la mise en place de la redevance spéciale pour les professionnels est en cours ; les résultats sont attendus pour novembre. Suite à l'étude

réalisée pour l'implantation de bacs enterrés, de premiers containers ont été installés dans 5 villes différentes. 3 déchèteries ont également été rénovées pour améliorer l'offre de tri et les capacités de stockage.

## ➤ RENFORCER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE PAR L'INNOVATION SUIVANT DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES

En 2013, la CAPI organise pour le compte d'un collectif de collectivités et représentants économiques la biennale de l'éco-construction : un rendez-vous à destination des professionnels pour les aider à développer leurs compétences et leur activité économique afin de répondre aux nouveaux marchés a lieu en novembre, et un autre en janvier 2014 pour les particuliers souhaitant découvrir ce qu'est la construction durable et obtenir des conseils et des financements pour réduire leur consommation énergétique ou améliorer la performance de leur habitat. Dans le champ de l'économie sociale et solidaire, la CAPI a apporté un soutien financier à 3 projets proposant un accompagnement technique visant à consolider la performance économique de nouvelles activités ou l'émergence de l'innovation dans les structures de l'ESS. La



## > SYNTHÈSE

CAPi a été lauréat de l'appel à projet Institut du management des pratiques locales lancé par la Région Rhône-Alpes. Ainsi, avec le conseil local de développement et les chambres consulaires, elle a fait émerger 3 projets qui concourent à la relation directe entre les entreprises, les consommateurs et citoyens du territoire.

La CAPI et SARA ont conduit un appel à projets pilote pour aménager et commercialiser la zone d'activité économique de Campanos fixant des critères développement durable (densité et intégration environnementale, impact économique et emploi, montage et gestion du projet) pour sélectionner un projet d'usine logistique du XXI<sup>ème</sup> siècle exemplaire et représentative de l'excellence.

Une réflexion est également engagée pour définir les outils de protection adéquats pour préserver la ressource économique que représentent les zones agricoles.

### > RECHERCHER L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS, LA COHÉSION SOCIALE ET LA SOLIDARITÉ ENTRE TERRITOIRES ET GÉNÉRATIONS

La CAPI a lancé au 1<sup>er</sup> septembre une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat avec une enveloppe de 383 000 euros. (L'enveloppe

destinée à accompagner la réalisation de travaux d'économies d'énergie dans les logements a été doublée). Dans le cadre de son Programme Local de l'Habitat, la CAPI poursuit son action en faveur de l'accession sociale sécurisée, et a soutenu 54 projets d'accession à la propriété en 2013. De plus, elle assure l'animation du Pôle d'Orientation de l'Hébergement d'Insertion à l'échelle de 12 intercommunalités du Nord-Isère. Cette instance est chargée d'étudier la situation des ménages en difficulté afin de leur trouver une solution d'hébergement.

Dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale, une réflexion est en cours pour mettre en place un chantier d'insertion intercommunal qui favorise le retour à l'emploi des personnes en situation de précarité. Dans une démarche de solidarité interne, la CAPI et les communes de l'agglomération ont conclu un Pacte Fiscal et Financier pour se doter de règles de péréquation financière.

3 nouveaux Relais Assistantes Maternelles ont été ouverts et portent donc à 9 le nombre de structures qui maillent le territoire. Un travail transversal a également été engagé pour prendre en compte les publics porteurs de handicap, que ce soit par la formation des agents des structures petite enfance, de travaux d'accessibilité comme à la médiathèque de Bourgoin-Jallieu, ou l'orga-



#### LEGENDE :

1 La petite enfance, un service à la population d'importance à la CAPI

2 La rivière La Bourbre qui traverse le territoire



nisation d'évènement comme la « Rando pour tous » qui a rassemblé 337 personnes valides ou en situation de handicap.

### ► DEVENIR UNE COLLECTIVITÉ EXEMPLAIRE EN INTÉGRANT EN INTERNE LES ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Pour réduire ses consommations, la CAPI procède à l'installation de systèmes de pompage performants sur les captages d'eau, qui représentent un tiers des consommations énergétiques des bâtiments communautaires. C'est également la réalisation de travaux d'installation de sources d'énergie renouvelable : pompe à chaleur à la crèche « Pirouette » de Villefontaine, panneaux solaires pour l'eau chaude sanitaire au centre technique du Lemman. Une démarche visant à réduire le recours aux produits phytosanitaires dans l'entretien des espaces verts a été formalisée, et le pourcentage de recours à ces produits est désormais très faible. 7 nouveaux Vélos à Assistance Electrique et 4 vélos pliables ont été achetés pour proposer aux agents des alternatives aux transports en voiture individuelle. Enfin, un effort particulier a été porté sur le bien-être au travail des agents, avec notamment la formalisation d'une charte du « travailler

ensemble » et les 2 démarches : lutte contre les discriminations et bien-être au travail.

### PERSPECTIVES 2014

► Dans la continuité de son Plan Climat Energie Territorial, la CAPI souhaite se positionner de manière volontaire sur les enjeux liés à l'énergie et à la transition énergétique. Elle a pour cela répondu à l'appel à manifestation d'intérêt régional du programme « Territoires à Energie POSitive » (TEPOS).

► La CAPI souhaite également engager une réflexion en profondeur pour formaliser un projet de territoire, et ainsi disposer d'un outil qui lui permette de structurer dans une perspective unique l'ensemble des enjeux de son territoire et disposer d'une lisibilité accrue sur ses moyens d'action.

► Cette démarche sera accompagnée d'un travail de fond portant sur la gouvernance, visant à définir des principes de concertation avec les citoyens et les acteurs du territoire. L'accent sera également porté sur la coopération et le partenariat avec les autres territoires, pour aller plus loin dans les dynamiques engagées et continuer à mettre en œuvre des projets innovants et attractifs.



# GLOSSAIRE

• **AEPI** : Agence d'Etudes et de Promotion de l'Isère • **AGEDEN** : Association pour une Gestion Durable de l'ENERgie • **ANAH** : Agence NAtionale de l'Habitat • **ANRU** : Agence National de Renouvellement Urbain • **APIE** : Association Porte de l'Isère Environnement • **ASTUS** : ASsemblages eT USages • **BBC** : Bâtiment Basse Consommation • **CABEE** : Capitalizing Alpine Building Evaluation Experiences • **CDDRA** : Contrat de Développement Durable en Rhône-Alpes • **CEP** : Conseil en Energie Partagé • **CUCS** : Contrat Urbain de Cohésion Sociale • **ELENIS** : Est Lyonnais Et Nord ISère • **ENS** : Espace Naturel Sensible • **ESS** : Economie Sociale et Solidaire • **GPRA** : Grand Projet Rhône-Alpes • **OPAH** : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat • **PAD** : Plan d'Aménagement Durable • **PAEN** : Périmètres de protection et de mise en valeur des Espaces Agricoles et Naturels périurbains • **PCET** : Plan Climat Energie Territorial • **PDA** : Plan de Déplacement d'Administration • **PDIE** : Plan de Déplacement Inter-Entreprise • **PDU** : Plan de Déplacement Urbain • **PIC** : Pôle Innovation Constructive • **PIL'ES** : Pôle d'Intelligence Logistiques Europe du Sud • **PIMMS** : Point d'Information Médiation Multi Services • **PLH** : Plan Local de l'Habitat • **POHI** : Pôle d'Hébergement d'Insertion Nord-Isère • **PPBE** : Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement • **PPI** : Programmation Pluriannuelle des Investissements • **RAM** : Relais Assistante Maternelle • **SEDI** : Syndicat d'Energie De l'Isère • **SMABB** : Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Bourbre • **SMND** : Syndicat Mixte du Nord Dauphiné • **TEPOS** : Territoire à Energie POSitive • **VAE** : Vélo à Assistance Electrique • **VEFA** : Vente en l'Etat Futur d'Achèvement • **ZAC** : Zone d'Aménagement Concertée • **ZAE** : Zone d'Activité Economique

## Communauté d'Agglomération

Porte de l'Isère (CAPI)  
17 avenue du Bourg - BP 90592  
38081 L'Isle d'Abeau cedex  
Tel : 04 74 27 28 00  
Fax : 04 74 27 69 00  
capi@capi38.fr  
www.capi-agglo.fr

## Direction de la Publication :

Alain Cottalorda

## Directrice de la Rédaction :

Yasmina Hattabi

## Rédaction :

Les services CAPI / Florent Duclos

## Mise en page :

Auréli Bourgeois  
studio.abourgeois@gmail.com

## Impression :

Imprimerie Fouquet Simonet,  
38300 Bourgoin-Jallieu

## Crédits photos :

© Service Communication  
© Christian Chevallier  
© Fotolia.com  
© ULM 38

## Photos de la une :

© Christian Chevallier

## Iconographie :

Service communication



Papier recyclé





DEVELOPPEMENT  
DURABLE

**CAPI**  
L'AGGLO

17 avenue du Bourg BP 90592 38081 L'Isle d'Abeau Cedex - **Tél** : 04 74 27 28 00 - **Fax** : 04 74 27 69 00 - **Email** : capi@capi38.fr - www.capi-agglo.fr

**Contact** : Florent Duclos, Directeur Développement Durable – fduclos@capi38.fr